

AVIS D'ÉLECTIONS 2024

Élections des administrateurs 2024

Pour l'année qui s'amorce, nous aurons à procéder à l'élection nommément de quatre nouveaux administrateurs-administratrices en remplacement ou en renouvellement de mandat des personnes suivantes :

- **Poste à la présidence : M. MICHEL GOBEIL**, assume présentement cette fonction. **Mandat renouvelable (Réf. Règlements généraux 5.5.02)**
- **Responsable du CVÉ : MADAME LOUISE CHÉNARD. Mandat renouvelable.** Madame Chénard termine présentement le mandat de madame Gisèle Daoust.
- **Secrétariat : MADAME MONIQUE LIMOGES. Mandat renouvelable.**
- **Responsable des communications : MONSIEUR JEAN RAINVILLE. Mandat renouvelable.**

Les règlements de notre association précisent que **tout membre régulier** peut poser sa candidature à un poste d'administrateur. Les membres intéressés doivent spécifiquement déposer leur candidature pour la fonction visée, tel que le prévoit l'article 5-6,02 et 5-6,02 .1 des [Règlements de l'AQDER Édition 2023](#).

Si vous souhaitez soumettre votre candidature pour un de ces postes, vous devrez vous procurer un bulletin de mise en candidature en le récupérant au sur la page de l'AQDER [Élections 2024](#). Ce bulletin avec les signatures requises devra être retourné à mon attention et me parvenir avant **16 h le vendredi 26 avril 2024** à mon adresse postale : 126 17eme Rue, Crabtree, QC- J0K 1B0 ou par courrier électronique à : esther.bosse@videotron.ca

Une courte lettre de présentation de deux pages au maximum et une photo format passeport devront accompagner votre bulletin de mise en candidature. Afin de servir d'introduction auprès des délégués votants, une vidéo de présentation de chacune des candidatures peut être produite et déposée sur le site de l'AQDER. Pour la production des vidéos et la mise en ligne, on invite les candidats à communiquer avec le directeur général de l'AQDER M. Jean-Louis René (dg@aqder.ca)

Les élections se tiendront le 5 juin 2024, lors du Congrès 2024 qui se déroulera à Trois-Rivières.

Veillez recevoir mes salutations distinguées

Esther Bossé, Présidente d'élection AQDER

Description de tâches des différents postes

1. Dossiers de la Présidence

5-7,01 Représenter officiellement l'association, Parle en son nom, Exerce tous les pouvoirs et devoirs qui incombent à la charge;

5-7,02 Convoquer et présider les réunions du Conseil d'administration, convoquer l'assemblée générale, convoquer et présider l'Assemblée générale spéciale convoquer le Conseil des présidents; pouvoir déléguer la présidence de ces instances. **(En partie avec la vice-présidence)**

5-7,03 Utiliser son droit de vote prépondérant en cas d'égalité des voix au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale;

5-7,04 Déposer, à l'Assemblée générale, le rapport du Conseil d'administration.

5-7,05 Confier des dossiers nouveaux aux administrateurs du conseil d'administration.

2. Dossiers du Secrétariat

5-9,01 Assumer les fonctions de secrétaire du conseil d'administration, de l'assemblée générale et du conseil des présidents.

5-9,02 Signer, avec le président, les procès-verbaux du conseil d'administration de l'assemblée général.

5-9,03 S'assurer de la conformité et de la conservation des procès-verbaux, des comptes rendus et des documents déposés.

5-9,04 Collaborer, lorsque requis, aux différents comités de l'AQDER.

3. Dossiers de Vigilance économique

5-11,01 Représenter le conseil d'administration au comité de vigilance économique.

5-11,02 Assurer le lien entre le comité de la vigilance économique et le conseil d'administration et vice versa.

5-11,03 Supporter les formateurs des futurs retraités.

5-11,04 Agir comme personne-ressource à la coalition pour la dignité des aînés.

5-11,05 Représenter l'AQDER sur le comité technique de la coalition pour la dignité des aînés.

5-11,06 Représenter la coalition pour la dignité des aînés à des événements publics lorsque demandé.

5-11,07 Collaborer, lorsque requis, aux différents comités de l'AQDER.

4. Dossiers des Communications

5-12,01 Représenter le conseil d'administration au dossier des communications.

5-12,02 Assurer le leadership du dossier des communications

5-12,03 Assumer la responsabilité de l'application de la politique de communication

5-12,04 Assurer un lien entre les diffuseurs locaux de l'information et le conseil d'administration.

5-12,05 Collaborer, lorsque requis, aux différents comités de l'AQDER.